

VOLS A LA ROULOTTE

LA GENDARMERIE VOUS INFORME

PRÉVENTION DES VOLS COMMIS DANS LES VÉHICULES



PRÉVENIR LES VOLS

Ne serait-ce que pour un court instant :

- Verrouillez les portes et remontez les fenêtres de votre véhicule systématiquement.
- Ne vous éloignez jamais de votre véhicule en laissant les clés sur le contact ou le moteur en fonctionnement.
- Ne laissez pas dans votre véhicule d'objets à la vue du public (documents administratifs, sacs apparents, appareil photo, téléphone, GPS ou son support...), même sous les sièges.
- Ne stationnez pas votre véhicule dans un endroit isolé et sans éclairage.
- Privilégiez un parking surveillé.

En cas de vol dans un véhicule

Ne touchez à rien, informez immédiatement la Gendarmerie (17). Vous recevrez en retour les conseils pratiques.